

Centre Communal d'Action Sociale de Trouville sur Mer Conseil d'Administration du mardi 21 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 21 mars à 16 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Trouville sur Mer se sont réunis à la Mairie de Trouville sur Mer, sur convocation en date du 15 mars 2023 de Madame la Présidente, Sylvie de GAETANO.

Mme Sylvie de GAETANO, Présidente - Mme Martine GUILLON, Vice-Présidente - Mme Dominique VIGNESOULT - M Didier QUENOUILLE - M Stéphane SABATHIER - M Lionel BOTTIN - Mme Stéphanie FRESNAIS - Mme Evelyne WACOGNE - Mme Marie BONHOMME

étaient représentés :

M Jean-Eudes D'ACHON (pouvoir à Mme Stéphanie FRESNAIS)

étaient excusés :

M Guy de la BROUSSE - M Pascal BULTEZ - Mme Danielle PEGOT- CAPELLE - M Adrien KERSEBET-VEGEAIS - Mme Sophie MOITIE

secrétaire de séance:

M Christophe DESCHEPPER

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE ANNEE 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2312-1,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant le rapport relatif au débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2023 présenté,

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Procède** au débat d'orientation budgétaire,
- **Prend acte** de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2023 sur la base du rapport d'orientation budgétaire annexé à la présente délibération.

La Présidente du Centre Communal d'Action Sociale :

- **informe** que le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen dans le délai de deux mois après sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.